tre la France « laïqué » et la France croyante, il n'y a pas précisément l'épaisseur de la question religieuse, mais plus exactement celle de la question catholique, si bien que cet hypocrite article 1er de la loi de Séparation devrait plutôt, sans vergogne, s'énoncer ainsi : « La République respecte, protège et subventionne au besoin tous les cultes, excepté le culte catholique, qu'elle combat par tous les moyens. »

On sait, en effet, que d'appartenir au culte protestant est un titre aux faveurs officielles et aux postes de choix dans les administrations, notamment à l'Instruction publique.

On sait aussi de quel respect timoré, de quel obséquieux servilisme et de quels privilèges nos gouvernants entourent la juiverie et les juifs.

Quant à l'Islam, la « France musulmane » le protège ouvertement et le subventionne royalement, en dépit de toutes les lois de Séparation.

En sorte que, plus une secte religieuse s'éloigne du catholicisme par ses dogmes, par sa morale et par les tendances ethniques de ses fidèles, plus elle bénéficie des bienveillances de la République maçonnique.

Pour se rendre compte du caractère antipatriotique et antifrançais de cette attitude, il suffit d'avoir un peu d'histoire et de savoir ce que le catholicisme a été pour la France. Les paroles si tendrement affectueuses adressées à notre patrie par le Pape, dans le Bref solennel lu au Congrès eucharistique de Lourdes, n'étaient qu'un suave et fidèle écho et une attestation sincère des bienveillances et des bienfaits que la Papauté n'a cessé de prodiguer à la France au cours des siècles.

Mais c'est dans l'Afrique française surtout — et on nous prie d'insister sur ce point — que la politique anticatholique de nos gouvernants est antipatriotique.

Nous ressuscitons, nous subventionnons, nous propageons l'islam. Nous bâtissons des mosquées, nous entretenons des medersas ou écoles musulmanes dans lesquelles on enseigne les principes koraniques.

Or, nos gouvernants ne peuvent ignorer que les tendances fondamentales et impérieuses de ces doctrines sont essentiellement hostiles à tout ce qui n'est pas musulman, aux *roumi*, et que là-bas, le *roumi* c'est le Français.

Ils doivent savoir que tous les articles du Koran qui ont quelque apparence de tolérance, sont abrogés par la 9e *Sourate*, la sourate du *Sabre* ; que l'article 245 déclare formellement : « La guerre sainte est l'état normal du musulman » ; que l'article suivant, 246, est plus explicite encore :

Au point de vue individuel, y lit-on, *tout infidèle est virtuellement livré aux musulmans.* Au point de vue international, la guerre sainte est *une guerre d'extermination* de tous les apostats arabes ou idolâtres qui ne se convertiraient pas à l'islam, puis, des chrétiens et des juifs qui refuseraient de se soumettre aux joug musulman et de payer l'impôt.

Donc, la guerre sainte, la guerre d'extermination des chrétiens, est un devoir strict pour tout musulman valide (1). Il n'y a pas de traité qui tienne : toute parole, toute promesse accordée au roumi est non avenue, toute paix avec lui n'est jamais qu'une trêve. On subit provisoirement mais on n'accepte jamais l'autorité de l' « infidèle ». On pratique tout simplement la fameuse maxime arabe : *Si tu es piquet, patiente. Si tu es maillet, frappe.*

On fait le *piquet* humblement, avec une relative patience, tant que l'infidèle est par trop fort.

Mais, vient-il à se relâcher et à désarmer, mais survienne un cataclysme européen qui l'oblige à rappeler ses troupes, le piquet peut devenir maillet et frapper à son tour.

Telle est la doctrine qu'on enseigne couramment de nos jours, dans les universités musulmanes, et que, par les bons soins et par les subsides du gouvernement français, stupide ou traître, on ressuscite, on rallume dans les écoles musulmanes de Tunis et d'Algérie. Et les livres réédités tous les jours par les écrivains de l'islam sont imprégnés de ces théories de fanatisme sauvage. « Nous aurons beau faire, disait le cardinal Lavigerie, avec le Koran, nous n'avancerons point d'un pas. Dans mille ans, avec le Koran, nous serons encore, pour les Arabes, comme aujourd'hui, des chiens de chrétiens. »

Et, non seulement, la « France musulmane » enseigne le Koran, mais elle propage officiellement l'islam dont il est le livre sacré ; elle le propage au Sénégal, nous l'avons dit, où tout indigène qui se *convertit* au mahométisme devient « nationaliste », et anti-français, elle l'impose même aux Kabyles en leur bâtissant des mosquées qu'ils n'avaient pas et dont ils ne voulaient pas.

Et elle vient d'ordonner la fermeture des dernières écoles des Frères !

Il est vrai, qu'en revanche, elle accorde toute liberté d'action aux exotiques semeurs de bibles et aux diaconesses d'Outre-Manche, et qu'elle protège les *mercanti* et usuriers juifs, naturalisés français, en bloc, par le fameux décret Crémieux, qui déchaîna l'insurrection en 1871.

Quand je vous disais qu'il faut modifier le premier article de la loi de 1905 comme ceci : « La République respecte, protège et subventionne au besoin tous les cultes, hormis le culte catholique qu'elle combat par tous les moyens. »

CYR.

(1) Lire à ce sujet la savante brochure de M. MAURICE LANDRIEUX, *l'Islam*, éditée l'an dernier par Lethielleux. L'auteur est un des hommes qui ont fouillé le plus profondément l'âme musulmane, si fermée aux Européens même à ceux qui passent leur vie en terre d'Islam et qui coudoient tous les jours ses fidèles.

La guerre austro-serbe

(Suite des dépêches)

Le haut commandement autrichien

La *Gazette de Voss* dit savoir de bonne source que l'archiduc Frédéric a reçu le commandement général de l'armée autrichienne.

L'archiduc Frédéric, duc de Teschen, est âgé de 58 ans. Il est général d'infanterie et commandant en chef de la landwehr autrichienne. Il a épousé en 1878, au château de l'Hermitage, en Belgique, la princesse Isabelle de Croy.

Premiers combats

La *Gazette de Voss* annonce de Vienne que des combats ont commencé sur la Drina, rivière frontière serbo-autrichienne. Des volontaires serbes ont forcé, sur plusieurs points, le passage du fleuve ; les troupes de la frontière autrichienne ont riposté.

La dépêche ajoute que la mobilisation de l'armée serbe se fait très rapidement.

On signale d'importants mouvements de troupes dans le sandjak de Novi-Bazar.

D'autre part, le roi Nicolas est parti avec le gouvernement pour Podgoritza.

Les Autrichiens ont peut-être déjà passé le Danube et la Save

Le *Lokalanzeiger* annonce de Vienne que la mobilisation générale était prévue pour aujourd'hui midi. On prévoit le passage immédiat du Danube et de la Save par les troupes autrichiennes.

Il s'est produit, cette nuit, des démonstrations très violentes devant le consulat serbe dont l'écusson a été arraché et jeté dans le canal.

Antivari serait bloqué par une escadre autrichienne

Une information émanant du Lloyd autrichien dit que les Autrichiens ont bloqué le port monténégrin d'Antivari.

Le but réel de l'Autriche

Le *Times* annonce de source autrichienne que le but de l'Autriche-Hongrie est d'écraser et de désarmer la Serbie, et en particulier de s'emparer de l'artillerie serbe et d'obliger la Serbie à réduire à l'avenir son armée de façon à la rendre inoffensive.

L'Autriche-Hongrie est aussi décidée à prendre le mont Lovcen et la forteresse monténégrine qui commande l'importante base navale de Cattaro, malgré l'opposition à cette mesure à laquelle on s'attend de la part de l'Italie.

Les Caisses d'épargne austro-hongroises remboursent à guichet ouvert

Dans les principaux établissements de dépôt de la Monarchie et à la Caisse d'épargne autrichienne, le « run » du public aux guichets de remboursement a été fort considérable hier et aujourd'hui.

On a remboursé six millions de couronnes à sept mille personnes. Mais en même temps, plus de deux millions de couronnes ont été déposées par un million de personnes.

La Caisse d'épargne est en mesure de faire face à n'importe quel chiffre de retraits.

L'Autriche refuse à la Russie de suspendre les hostilités

Les journaux, de Berlin, publient une dépêche de Vienne annonçant que l'ambassadeur russe, M. Schébéko, a eu, mardi après-midi, une entrevue de deux heures avec le comte Berchtold. Il a demandé la suspension momentanée des hostilités.

Le comte Berchtold a refusé d'accéder à cette demande.

La Russie semble hésiter

On publie à Saint-Pétersbourg le communiqué officiel suivant :

Les nombreuses manifestations patriotiques qui se sont produites ces jours derniers, tant dans la capitale que dans d'autres villes de l'empire, prouvent que la politique ferme et paisible de la Russie a trouvé un écho sympathique dans les masses profondes de la population. Le gouvernement espère toutefois que cette expression des sentiments du peuple ne sera nullement considérée comme teintée de défaveur à l'encontre de puissances avec lesquelles la Russie vit en paix et désire vivre en paix immuablement. Tout en puisant sa force dans l'élan de l'esprit populaire et en invitant ses sujets à conserver la réserve et le calme, le gouvernement impérial continue à veiller à la dignité et aux intérêts de la Russie.

L'Angleterre mobilise sa flotte

L'amirauté et le ministère de la Guerre prennent toutes les dispositions pour que la flotte puisse agir sans délai, le cas échéant.

Toute la nuit, des télégrammes chiffrés ont été adressés au service naval.

Mardi matin, la flottille des sous-marins quittait Portsmouth, où l'on mobilise. Tous les hommes ont été rappelés et sont prêts à s'embarquer.

La flottille des contre-torpilleurs est consignée. Elle se tient prête à partir au premier signal.

Il en est de même à Portland pour la première flotte de combat.

Des sentinelles ont été placées autour des entrepôts et des poudrières, autour de l'arsenal de Portsmouth, qui renferme les munitions et les explosifs de la flotte.

La troupe garde les entrepôts d'huile combustible de Gosport.

Il est difficile d'avoir d'autres détails sur le mouvement naval. La presse anglaise s'est engagée d'honneur à ne publier en temps de crise aucune information sur les mouvements des troupes de l'aviation, du matériel de guerre, ni sur la défense navale et militaire, sans en avoir, chaque fois, obtenu la permission de l'Amirauté ou du ministère de la Guerre.

Cet engagement, qui a été rappelé à tout le personnel des salles de rédaction, est scrupuleusement observé.

L'Allemagne sonde la Roumanie

Les informations de Bucarest parvenues ici assurent que l'Allemagne aurait demandé, dans la journée d'hier, des assurances positives à la Roumanie.

La Russie éteint quelques phares dans la Baltique et prend des précautions

Saint-Pétersbourg, 29 juillet. — On annonce officiellement la fermeture aux bateaux de commerce et aux navires privés du passage compris entre Helsingfors et Hangoe.

Les navires doivent dans cette région passer en pleine mer.

Le bateau phare d'Erangsgrund a été déplacé, le phare fixe de Grobara et les autres phares près d'Helsingfors ont été éteints.

L'état de protection renforcée a été substitué à l'état de protection extraordinaire dans la ville et dans le district de Yalta.

La Banque d'État a élevé le taux de son escompte de 1/2 %.

L'impression à Saint-Pétersbourg

La nouvelle de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, connue à Saint-Pétersbourg au commencement de la soirée de mardi, a donné lieu, sur plusieurs points du centre de la ville à des démonstrations patriotiques. Les manifestants ont gagné ensuite la légation de Serbie, où le ministre M. Spalaikovitch, s'est montré au balcon et a prononcé une allocution qui a été accueillie par des acclamations.

Les abords de l'ambassade d'Autriche étaient gardés par la police à cheval qui a empêché les manifestants de s'y rendre.

Quoique dans les dernières vingt-quatre heures on eût conservé des espérances, dans les cercles officiels on ne manifeste pas, à proprement parler, de surprise, d'autant plus que la journée s'était écoulée avec des alternatives d'optimisme et de craintes. Nulle part, on ne cache la préoccupation que l'on ressent, sans se départir toutefois d'un grand calme et du désir de ne pas abandonner la Serbie.

En Serbie

Nisch, 28 juillet. — La Skouptchina n'a pas pu se réunir ce matin par suite du manque de *quorum*.

Les communications postales et télégraphiques sont interrompues.

Le prince régent n'est pas encore arrivé.

La mobilisation continue. Le pays est tranquille.

On confirme la prise de deux vapeurs serbes

On mande de Nisch, où s'est installé le gouvernemnt de Belgrade, que le vapeur serbe *Deligrad* est retenu par les Autrichiens à Orchava ainsi que les passagers. Les Autrichiens ont hissé leurs couleurs à bord et remplacé les couleurs serbes sur la cheminée par les couleurs austro-hongroises.

Un remorqueur autrichien qui emmenait déjà un autre navire serbe, le *Morava*, et plusieurs chalands, le prit à la remorque.

Navires italiens rappelés d'Ecosse

Trois navires de guerre italiens se trouvant actuellement à Glasgow ont été rappelés, en raison de la situation internationale.

Cette escadre partira jeudi.

Les Russes quittent l'Allemagne

On remarque dans d'importantes villes de l'Empire et à Berlin, une émigration de Russes domiciliés en Allemagne.

De nombreux officiers russes, détachés en mission dans les usines du Centre et de l'ouest de l'Allemagne sont repartis également.

Expulsions réciproques

On dit, à Berlin, que l'Autriche aurait expulsé des Monténégrins et que le Monténégro aurait répondu par une mesure analogue à l'égard des Autrichiens résidant sur son territoire.

Commentaires austro-hongrois officieux

On lit dans le *Fremdenblatt*, organe du ministère des Affaires étrangères de Vienne :

La guerre est déclarée. Depuis quelques jours déjà, les populations austro-hongroises n'avaient plus de doute à cet égard. Elle était inévitable.

Voici que la guerre est maintenant aussi un fait pour l'Europe qui s'aperçoit, en outre, d'autre chose, c'est que l'Autriche-Hongrie n'est pas seulement une expression politique et économique, mais bien une réalité technique.

L'unité de notre monarchie apparaît. La légende qui voudrait que nous fussions impuissants, à l'extérieur, est détruite.

Une campagne de propagande avait été organisée pour enlever à la monarchie ses territoires sud-slaves et les réunir au royaume des Karageorgévitch, qui, comme au siècle dernier, avait prévu une expansion sans limite de l'idéal serbe, et avait pensé réaliser cette expression par la défaite et l'anéantissement de l'Autriche-Hongrie.

Voilà que cet idéal est venu se briser contre les forces unies de la monarchie. Ces forces, ainsi que le monde le reconnaît aujourd'hui, s'alimentent à la source bouillonnante du sentiment populaire.

C'eût été une abdication d'attendre encore ou de négocier. Les peuples de l'Autriche-Hongrie restent reconnaissants à leur souverain de les avoir guidés dans une voie dont rien désormais ne peut les détourner.

Maintenant, il n'y a plus qu'une pensée, il n'y a plus qu'un mot : En avant !

Les mesures de précautions en France

Il n'y a pas eu de mobilisation

De fausses nouvelles se sont répandues dans le public concernant les mesures de précaution prises par le gouvernement en vue d'une participation possible de la France dans un conflit européen.

C'est ainsi que le bruit a couru dans la soirée que le gouvernement français avait décidé d'appeler sous les drapeaux, dès aujourd'hui, les réservistes des classes 1908, 1909 et 1910. Ce qui a pu contribuer à confirmer cette opinion, ce fut de voir, dans les gares, des piquets de soldats. Il n'en était rien. Les soldats placés sur les quais étaient simplement chargés d'assurer l'ordre au retour des permissionnaires rappelés à leurs corps.

Le gouvernement n'a pas, pour l'instant, l'intention de convoquer les classes de réserve.

Néanmoins, toutes les mesures que comporte la gravité des circonstances sont prises. Les ordres de mobilisation sont prêts et si la nécessité d'un armement général se manifeste, en quelques heures les appels seront envoyés dans toute la France.

Les mesures gouvernementales

Hier soir, les ministres se sont réunis en un Conseil de Cabinet et ils ont été mis au courant des mesures prises par les ministres de la Guerre, de la Marine et des Travaux publics.

Ces mesures sont :

1° *Ordres envoyés à tous les corps de troupes de regagner leurs garnisons respectives.*

2° *Mise en état de tous les magasins de l'armée.*

3° *Revision des listes de réquisition des chevaux, des voitures, des automobiles.*

4° *Concentration de nos escadres.*

5° *Déblaiement et mise en état de tous les quais d'embarquements en cas de mobilisation.*

6° *Préparation de tout le matériel de chemin de fer destiné à la mobilisation.*

7° *Ordre donné à l'autorité militaire de garder tous les travaux d'art des lignes de chemins de fer (ponts, tunnels, viaducs).*

Le poste de la T. S. F. à la tour Eiffel

M. Messimy, ministre de la Guerre, a visité le poste de télégraphie sans fil à la tour Eiffel. Il a donné l'ordre de doubler l'effectif du corps de garde de télégraphistes et a demandé aux officiers de ne pas quitter le poste de jour ou de nuit.

Le trou qui se trouve au milieu de la pelouse centrale et par où l'antenne de la T. S. F. pénètre dans la terre est maintenant entouré d'une grille de quatre mètres de hauteur. Des agents assurent en outre la surveillance aux alentours de cette grille.

Dans les Caisses d'épargne

Mentionnons que la foule s'est pressée hier aux bureaux de Caisses d'épargne et que l'on y a enregistré un excédent sensible de retraits.

Cependant on nous a déclaré, dans l'un de ces bureaux, que l'augmentation de ces demandes ne dépasse pas 20 pour 100 du chiffre normal. Si on a fait queue à la plupart des guichets, où l'on a dû retarder l'heure de la fermeture, c'est surtout à cause de l'inexpérience des déposants et au temps qu'ils mettent à remplir les formalités indispensables.

En fait, il n'y a pas eu, parmi les petits épargnistes, d'affolement ou même de nervosité très grande.

LES MANIFESTANTS CONTRE LA GUERRE

Sur les 500 manifestants arrêtés lundi sur les grands boulevards et dans les rues voisines, 35 ont comparu aujourd'hui à l'audience des flagrants délits de la 11e Chambre correctionnelle de la Seine.

Au moment où le tribunal allait examiner la première affaire, M. le substitut Dumas a prononcé une allocution dont nous détachons ce passage :

« Ce n'est pas en désorganisant l'ordre intérieur qu'on assurera jamais l'ordre international.

» Le respect des lois s'impose en tout temps aux bons citoyens, mais plus particulièrement aux heures troublées.

» La paix dépend de notre fidélité unanime à nos grands devoirs de citoyens et de Français.

» Ceux qui ont troublé ce silence méritent que nous leur fassions une application énergique de la loi. Je les défère à votre justice et je rentre immédiatement dans le silence qui convient à la dignité du moment. »

Après cela, le tribunal a infligé aux inculpés 24 heures de prison et 50 francs d'amende, avec ou sans sursis, pour cris injurieux, refus de circuler, etc.

UN BEAU GESTE DE NOS AVIATEURS

Les pilotes faisant partie du groupe des aviateurs viennent d'adresser au ministre de la Guerre une lettre, conçue en termes patriotiques, dans laquelle ils déclarent se mettre à sa disposition avec leurs appareils.

Les pilotes sont : Roland Garros, Edmond Audemars, Eugène Gilbert, Maurice Chevillard, Marc Pourpe, docteur Espanet, Gaubert, Péquet, Bill, Molla, Bielovucci, Maurice Prévost, Baudry, Rose, René Vidart.

Ce que disent les journaux

L'acquittement scandaleux

L'Echo de Paris :

Mme Caillaux est acquittée.

Ce dénouement était prévu dans le monde du Palais. Il surprendra sans aucun doute ceux qui vivent loin de la Cour d'assises et loin du Parlement.

A qui ou à quoi faut-il l'attribuer ? Il n'est pas facile de répondre à cette question.

Les jurés, vous le savez, ne motivent pas leur verdict. Il est des cas où on le regrette, et celui-ci en est un.

En somme, la justice en Cour d'assises, est rendue en notre nom à tous : « Au nom du peuple français. » Nous serions parfois curieux de savoir pour quelles raisons on nous fait endosser telle ou telle responsabilité.

Me Chenu, à la fin de sa superbe et courageuse plaidoirie, a lancé une vibrante allusion à des bruits qui circulent depuis longtemps.

Ce n'est un secret pour personne, en effet, tout le Palais l'a eu, tout le Palais l'a dit, que les défenseurs de Mme Caillaux ont eu le loisir de choisir :

Le président de la Cour d'assises — car ce n'était point le tour du conseiller Albanel de présider ;

Les assesseurs — l'un d'eux, notamment, M. Roty, est le dernier magistrat nommé à la Cour ;

Le procureur général : M. Herbeaux vient de remplacer au Parquet de la Cour, M. Fabre, qui l'a quitté dans les conditions que l'on sait.

Auraient-ils pu de même choisir leurs jurés ?

Cela paraît invraisemblable, impossible ; on ne le fera croire à persone. La liste générale des jurés est arrêtée depuis bientôt un an, et le tirage a été fait sous la présidence d'un conseiller qui est au-dessus de tout soupçon.

Mais on a pu se renseigner sur chacun des jurés dont le nom est sorti de l'urne.

Leurs prédécesseurs, les jurés de la première quinzaine de juillet, se sont plaints, dit-on, d'avoir été l'objet de la plus blessante des enquêtes.

Pourquoi n'en aurait-on pas fait une aussi sur ceux qui viennent d'acquitter Mme Caillaux ?

Remarquez qu'elle est permise en vue de l'exercice du droit de récusation.

Ce qui serait blâmable, ce serait si elle avait porté sur les jurés des deux sessions, car on serait fondé à penser que l'on a voulu comparer et choisir.

Peut-être, dans tout cela, n'y a-t-il rien de vrai.

Mais le seul fait qu'on ait pu en parler ouvertement, n'est-ce pas déjà quelque chose d'inquiétant ?

Vous trouverez dans le dernier paragraphe de la plaidoirie de Me Chenu, ces mots :

Alors, Messieurs, il ne m'importe plus de savoir si ce qu'on dit est vrai, si pour tenter de fausser les balances de la justice ou pour tenter de violenter votre verdict, ce même homme a eu recours aux moyens qui déjà lui ont servi. Je ne vous interroge pas. L'interrogatoire de votre conscience me suffit. Mais si c'est vrai, s'il a osé faire cela, s'il a eu l'imprudence d'enquêter sur votre vie et sur vos libres opinions, alors, je le dis bien haut à l'accusée : tant pis pour elle !

Que ce verdict d'impunité ait été rendu d'une façon ou d'une autre, par des hommes qui se seraient laissé circonvenir par des manœuvres politiques — ce que nous pouvons croire — peu importe ! L'événement est aussi grave dans un cas que dans l'autre.

On pensera dans le pays — et comment ne le penserait-on pas ? — que la politique est encore venue exercer son influence néfaste, mais toute-puissante, jusque dans le prétoire de la Cour d'assises.

Le jury s'est déjà — trop souvent — montré d'une déplorable faiblesse vis-à-vis des femmes abandonnées, séduites, trahies, qui se vengent par le revolver ou le couteau.

Va-t-il étendre sa déplorable jurisprudence aux querelles politiques, et va-t-on pouvoir dire que les « souveraines de la République », expression de Me Chenu, auront désormais le droit de protéger leurs maris à coups de pistolet ?

Autant vaudrait fermer les tribunaux et déclarer qu'à l'avenir chacun pourra se rendre justice soi-même.

C'est alors que l'on pourrait s'écrier : IL N'Y A PLUS DE JUSTICE EN FRANCE.

✝ NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux défts)

M. Vve Benoist, 39 ans, décédée chez son fils, M. l'abbé Benoist, à Bourré (Loir-et-Cher). — Mlle Céline Verger, abonnée depuis plus de vingt ans, à Bosguérard-de-Marcouville (Eure). — M. G. Chevallereau, bienfaiteur des œuvres paroissiales de Sainte-Hermine (Vendée), de la Ligue de l'*Ave Maria*. — M. Marty, chanoine titulaire de Coutances, ancien directeur du Grand Séminaire de cette ville, où il professa pendant quarante-six ans, d'abord la philosophie, puis la théologie dogmatique, enfin la théologie morale. Ordonné prêtre à Paris, il faisait partie de la Compagnie de Saint-Sulpice. — Mme Céline Vanat, 58 ans, à Chaumont, belle-mère d'un collaborateur de la *Croix*. — M. Auguste Fouqueau, 75 ans, à Orléans. — Mme Vve Lebret, 80 ans, à Beauvais (Oise).

Informations du soir

DECLARATION OFFICIELLE DE L'AUTRICHE

Saint-Pétersbourg, 29 juillet.

Vers midi et demi, le gouvernement russe a été informé officiellement que l'Autriche respectera l'intégrité du territoire serbe et qu'elle désire s'abstenir d'occuper Belgrade. (L' « Information ».)

UNE LETTRE DE FRANÇOIS-JOSEPH A NICOLAS II

Saint-Pétersbourg, le 29 juillet. — La « Novoïé Vrémia » assure aujourd'hui que François-Joseph aurait adressé à Nicolas II une lettre personnelle en ce qui concerne le conflit.

GUILLAUME II ET NICOLAS II

Berlin, 29 juillet. — On confirme officiellement qu'un échange de télégrammes a eu lieu entre l'empereur Guillaume et le tsar.

Les télégrammes des deux souverains se seraient croisés.

LA RUSSIE MOBILISE DANS LE SUD ET LE SUD-OUEST

Londres, 29 juillet. — On apprend ici qu'une mobilisation partielle russe a été ordonnée dans le Sud et le Sud-Ouest, hier soir.

Cela n'implique nullement une rupture des rapports entre l'Autriche et la Russie, et on espère toujours avec confiance que quelque puissance européenne réussira à amener une entente entre ces deux Etats.

Berlin, 29 juillet. — L'ambassadeur de Russie à Berlin, qui avait pris un congé, est rentré ici dans la matinée.

ARRESTATION DU BOURGMESTRE DE RAGUSE

Vienne, 29 juillet. — Les journaux annoncent l'arrestation, sur un navire du Lloyd, du bourgmestre de Raguse qui revenait de voyage. Le motif de l'arrestation n'est pas indiqué.

LE MEETING CONTRE LA GUERRE EST INTERDIT

Le meeting qui avait été organisé pour ce soir par la C. G. T. a été interdit par le gouvernement.

UNE DECISION DU PREFET DE POLICE

« Par nécessité d'ordre public les terrasses des cafés des grands boulevards et de certaines rues environnantes seront supprimées à partir de ce soir. »

A NANCY

De notre correspondant particulier par téléphone :

Des mesures extraordinaires de précaution sont prises à Nancy. Tous les ouvrages d'art sont gardés militairement.

Les postes de douane ont été renforcés et les douaniers ont pris, depuis hier, la tenue de campagne.

La « division de fer » est prête, en cas de mobilisation, à remplir son rôle d'avant-garde.

La population fait preuve du plus grand sang-froid.

MORT DE M. HEBRARD DIRECTEUR DU « TEMPS »

Nous apprenons la mort de M. Adrien Hébrard, directeur du journal *le Temps*, décédé aujourd'hui à Paris, après une courte maladie.

Les obsèques auront lieu à Grisolles (Tarn-et-Garonne).

LES OBSEQUES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE VALFLEURY

Saint-Etienne, 29 juillet. — Hier, ont eu lieu les funérailles des victimes de la catastrophe de Valfleury. Une affluence considérable y assistait. Mgr Bourchany, auxiliaire de Lyon, présidait la cérémonie. M. le curé de Valfleury officiait. A l'Evangile, Mgr l'évêque d'Adrymète a prononcé une émouvante allocution. (D. P.)

UNE LOCOMOTIVE TOMBEE DANS LA CREUSE

Neuf trains militaires arrêtés

De notre corespondant particulier d'Aubusson, 28 juillet :

A Sainte-Madeleine, à trois kilomètres d'Aubusson, un déraillement s'est produit à midi. Une locomotive est tombée dans la Creuse : le mécanicien est mort et le chauffeur est grièvement blessé. Il n'y a pas d'accident de voyageurs.

La voie est défoncée sur 100 mètres environ et la circulation est interrompue entre Aubusson et Busseau-d'Ahun. Neuf trains transportant des soldats venant du camp de la Courtine sont arrêtés.

TERRIBLE EXPLOSION EN ESPAGNE

Vingt-cinq morts — Cinquante blessés

Pampelune, 29 juillet. — Un feu d'artifice organisé à l'occasion de la fête populaire, a fait explosion à Tudela. Il y a 25 morts et une cinquantaine de blessés dont plusieurs sont dans un état désespéré.

La plupart des morts sont décapités. Les têtes ont été projetées à une grande distance du lieu de l'explosion.

FEUILLETON DU 30 JUILLET 1914 — 13 —

Une humble vie

— Il ne faut pas vous mettre en frais, proteste mollement le jeune soldat, auquel sourit visiblement la perspective de se rafraîchir.

— Vous voulez rire !... Avez-vous la liberté de dîner avec nous ?

— J'ai la permission de 10 heures... Mais si ça doit vous occasionner du dérangement...

— Pas du tout. Nous mangerons la soupe et un plat de veau aux petits pois. Mes pois sont écossés... Ainsi, vous voyez...

— Oh ! oui, restez, mon oncle Petit-Lucien, parce que..., sans ça, y aura pas de veau dans les p'tits...

Marie pousse dehors le compromettant Alfred, tandis que Lucien, frappé d'une surdité soudaine, observe attentivement les godillots.

Après tant d'années écoulées, le frère et la sœur restent seuls en présence. Un philosophe, un psychologue, un poète pourraient écrire de longues pages sur « les êtres successifs » que nous sommes ou sur la nostalgie du passé... Marie serait incapable d'exprimer la mélancolie de cette réunion tardive ; mais elle la sent profondément, et elle cherche sur le visage du jeune soldat une ressemblance susceptible d'émouvoir son cœur. Peut-être les traits de Lucien rappellent-ils vaguement ceux de leur père ?... dans tous les cas, son air honnête et doux prévient en sa faveur.

— Il y a longtemps qu'on ne s'est pas vus ! observe-t-il en hochant la tête, d'un air mi-plaisant, mi-sérieux.

— Hélas ! vous n'aviez pas trois ans, quand la mort de notre père nous a séparés. Vous ne pouvez vous rappeler de moi...

— Pour ça non ; seulement, l'oncle et la tante Baptiste m'ont souvent répété que ma sœur Marie m'aimait bien... Alors, quand j'ai eu tiré au sort, et quand j'ai vu qu'on m'envoyait à Paris, je me suis dit : ça va me permettre d'aller souhaiter le bonjour à ma sœur.

— C'est une bonne pensée. Je ne sais rien de vous, Lucien. La correspondance a été si espacée, si brève. Vous faites votre service militaire... Mais, auparavant, vous aviez appris un métier ?

— Oui, je suis menuisier.

L'imagination de Marie évoque aussitôt Lucien, dépouillé de l'uniforme militaire, maniant le rabot, la scie ou la varlope, dans un rustique atelier qui sent le sapin neuf. Le métier, certes, est humble, mais propre, non des plus rudes... Et Marie est trop près du peuple par ses origines, et trop loin de les renier, pour être imbue du préjugé citadin qui creuse un abîme — parfois fictif — entre la jaquette de l'employé et le bourgeron de l'ouvrier. Elle s'efforce de racheter la froideur intime qu'elle se reproche, par ses prévenances envers ce visiteur qui est son frère...

Son frère !... Elle se répète mentalement ces deux mots, pour aiguillonner ses sentiments engourdis. Non, ce n'est pas, ce ne peut être la tendresse d'autrefois, qui jaillit de son cœur. Mais toujours cette tristesse profonde, grandissante, de le revoir trop tard pour lui donner autre chose qu'une affection de commande. Ils n'ont même pas la velléité d'employer, en se parlant, le tutoiement fraternel.

— Regardez, Lucien, voici le portrait de notre mère.

— Elle était belle ! dit le jeune campagnard en hochant la tête.

— Et si bonne, si tendre ! c'est devant ce portrait que je vous faisais faire votre prière de tout petit enfant... Comme il est loin, ce temps-là !...

— Mais, ma sœur, je la dis bien encore, ma prière, allez !

— Ah ! que vous me rendez heureuse !

Rien que pour ce mot-là, elle l'embrasserait, si elle l'osait ; car il l'allège d'un poids énorme. Elle voyait, à son bon regard, à son sourire doux et naïf, à sa gaucherie même, que Lucien était un honnête garçon ; mais elle ignorait s'il avait conservé la foi de son enfance. Ses regrets de n'avoir pu l'élever s'adoucissent ; car le vœu essentiel de la chère morte qui le lui confia se trouve accompli. Pourvu, maintenant, que la caserne n'aille pas le gâter !

— Il faudra venir souvent ici, Lucien... Nous referons connaissance. C'est un peu triste, quand on est frère et sœur ; mais cela vaut mieux que de continuer à s'ignorer. Mon mari ne demandera pas mieux que de vous recevoir ; il vous a vu tout petit, puisqu'il était lié avec nos parents.

La rentrée d'Alfred portant le vin et les biscuits coupe court aux épanchements. Marie apporte les verres à pied en cristal, qui ne servent que dans les circonstances solennelles. Lucien trinque avec son neveu, et tous les deux dévorent promptement le paquet de biscuits, en bavardant et riant comme des camarades.

Pendant ce temps, Marie s'active dans la cuisine. Le veau, qu'on avait mis « en cage », selon l'expression d'Alfred, pour le déjeuner du lendemain, passe du garde-manger à la casserole. Et Félix Michot, en montant l'escalier, respire une odeur des plus appétissantes.

— Ça ne vient pas de chez nous, songe-t-il mélancoliquement ; je connais le menu : une soupe, un plat de légumes... Il est regrettable que le veau du voisin ne se rencontre pas avec nos petits pois.

Mais, à mesure qu'il se rapproche de son étage, la savoureuse odeur s'accentue... l'arome sucré des petits pois se mêle à l'odeur du veau rissolé... Il entend parler et rire... Plus de doute... Aubaine rare pour le bon vivant qui trouve bien austère la sage économie de Marie : il y a du monde à la maison.

— Papa ! s'écrie Alfred en s'élançant au-devant de lui ; tu vois ce grand-là ?... c'est le petit Lucien.

— Oui, Félix, c'est mon frère Lucien !... confirme Marie qui achève de mettre le couvert.

— Ah ! bah ! Ah ! bah ! répète Félix Michot ébahi en épongeant son front moite. Puis les deux mains tendues, la face épanouie : Mais c'est l'enfant prodigue en personne... Qu'on lui serve le veau gras ! Et à moi aussi, par la même occasion. Je meurs de faim !...

IV

A cette époque — c'est-à-dire il y a un peu plus de vingt-cinq ans, — on pouvait voir, dans le haut de la rue de Clignancourt, une de de ces petites boutiques de « Librairie-Papeterie-Mercerie », comme on en rencontre de moins en moins. Derrière l'unique vitrine, autour d'une marotte de carton, éraillée et camuse, coiffée d'un bonnet fané, s'étalaient pêle-mêle, quelques articles de bonneterie, puis des cahiers de chansons, si vieilles et si jaunies qu'elles donnaient plutôt envie de pleurer que de chanter, des images d'Epinal illustrant la complainte du *Juif errant* et celle du *Petit Chaperon rouge*, du papier à lettres avec emblèmes, et de petites bouteilles d'encre poussiéreuses. Quant à l'intérieur de la boutique, c'était un véritable fouillis où nul autre que sa propriétaire n'aurait su distinguer un paquet d'aiguilles d'une boîte de plumes. Enfin, l'inévitable cabinet de lecture se composait d'une trentaine de vieux bouquins sur lesquels s'effaçaient les noms du Vicomte d'Arlincourt et d'autres auteurs plongés dans un juste oubli : romans pseudo-historiques, romans de cape et d'épée, histoires de voleurs qui, lus par les gamins du quartier, se trouvaient n'avoir plus — littéralement — ni queue ni tête ; mais avaient, en revanche, été gratifiés de copieuses taches alimentaires.

Mlle Vigneseiche, à laquelle appartenait ce fond poussiéreux, était une petite femme d'une cinquantaine d'années, maigre, brune et piquante comme une fourmi ; on l'avait toujours connue à la même place ; et quelques vieux habitants du voisinage se souvenaient de l'époque où la marotte de la devanture, toute neuve, avait des joues rouges et luisantes, mais où Mlle Vigneseiche ne différait guère de ce qu'elle était aujourd'hui ; car le temps a très peu de prise sur les fourmis noires. Orpheline de bonne heure, elle avait longtemps vécu absolument seule, sans que cet isolement parût lui peser ; car elle ne recherchait pas même la société de « ses frères inférieurs » ; aucun angora ne sommeillait paresseusement sur le comptoir ; aucun roquet n'accompagnait de ses jappements l'entrée ou la sortie des clients ; aucun oiseau ne sautillait dans une cage auprès d'elle. Or, un matin d'hiver de l'année 1880, elle vit entrer dans son étroite boutique une dame qui tenait par la main une petite fille de trois à quatre ans, assez pauvrement vêtue, à laquelle, d'ailleurs, la mercière ne prêta aucune attention.

— Vous désirez, Madame ? s'informa-t-elle, s'apprêtant à chercher, dans un de ses mauvais petits cartons, le numéro du fil ou du paquet d'aiguilles demandés.

— Je ne viens pas pour acheter de la mercerie.

— Ah ! c'est de la papeterie...

— Pas davantage. Mais, d'abord, vous êtes Mlle Vigneseiche ?

— Oui, Madame...

— Eh bien, Mademoiselle, ayant eu l'occasion de venir à Paris, je me suis chargée de vous amener cette enfant, qui n'a plus que vous au monde...

— Vous devez faire erreur, s'écria la vieille fille, avec un mouvement de recul ; je n'ai pas de famille.

— Vous êtes cependant la cousine de Françoise Buchat ?

— Il y a plus de vingt ans que nous ne nous sommes ni vues ni écrit.

(*A suivre.*)

HENRIETTE BESANÇON.